

La Ville de Rivière-Rouge est à la recherche de candidats pour pourvoir à un (1) poste à temps complet à titre de « Journalier spécialisé et à l'entretien ».

POSTE, STATUT ET HORAIRE DE TRAVAIL

Journalier spécialisé et à l'entretien - Temps complet / Classe 6 - 40 heures/semaine

Horaire variable : doit être disponible de jour, de soir et de fin de semaine

DESCRIPTION SOMMAIRE DE LA FONCTION

Sous l'autorité du directeur du service ou du chef d'équipe, en accord avec les politiques municipales et en fonction des besoins de son service, la personne occupant ce poste doit :

- Effectuer l'entretien ménager des bâtiments municipaux;
- Effectuer et assurer l'inventaire du matériel et des équipements nécessaires dans l'accomplissement de son travail;
- Vérifier la sécurité de l'équipement (tables, chaises, lavabos, etc.);
- Exécuter des travaux manuels d'entretien général des bâtiments communautaires et municipaux, des parcs et des espaces verts, des terrains municipaux et des équipements de la Ville;
- Exécuter des tâches inhérentes aux travaux de déneigement des bâtiments municipaux (balcons, trottoirs et autres);
- Effectuer les travaux de construction, de restauration, d'entretien ou de réparation des bâtiments de la Ville (plomberie, menuiserie, néons brisés, etc.);
- Effectuer les travaux de restauration ou de réparation des équipements de la Ville;
- Exécuter des travaux reliés à la réalisation des activités culturelles, sportives et récréatives de la Ville; Agir de manière préventive et assurer une bonne communication avec les différents intervenants du Service loisirs et culture de la Ville;
- Sur demande, peut être appelée à effectuer certaines tâches reliées au Service des travaux publics et au Service loisirs et culture;
- Respecter les mesures de santé et sécurité au travail dans son milieu de travail;
- Effectuer toute autre tâche connexe de même nature et en relation directe avec cet emploi.

EXIGENCES DU POSTE ET QUALITÉS REQUISES

- Doit posséder un secondaire V ou l'équivalent;
- Avoir un minimum de dix-huit (18) mois d'expérience dans le domaine;
- Détenir un permis de conduire classe 5;
- Avoir une bonne connaissance du secteur et des infrastructures serait un atout;
- Aimer travailler en équipe;
- La personne titulaire de ce poste sera appelée à travailler dans tous les secteurs de la Ville.

RÉMUNÉRATION

Taux horaire de 25,55 \$ à 29,72 \$, selon l'expérience et la formation en respect de la convention collective en vigueur, en plus des avantages sociaux (congrés mobiles, assurance collective, régime de retraite, etc.).

LES PERSONNES INTÉRESSÉES SONT INVITÉES À TRANSMETTRE LEUR
CANDIDATURE AVANT LE 27 AOÛT 2026

Ville de Rivière-Rouge
25, rue L'Annonciation Sud
Rivière-Rouge QC J0T 1T0
Par courriel : rh@riviere-rouge.ca